

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AOUT 2010

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Georges BONNEFOND – Sébastien RATHIER – Jacques DUGENETET – Richard CHAUX – Mesdames Patricia SIMONIN - Françoise DOITRAND – Messieurs Patrick BERGER – Pierre VALLENSANT – Sigismond ROZANSKI.

Etait absent : Monsieur Didier LOUVET, qui a donné procuration à Monsieur Patrick BERGER.

Monsieur Patrick BERGER a été nommé secrétaire de séance.

I – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2010 :

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 21 juin dernier. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

II – ASSAINISSEMENT :

1) Station d'épuration :

Une demande de subvention a été transmise au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Un appel d'offres a été lancé pour la réalisation des travaux. 5 réponses nous sont parvenues (une entreprise a répondu qu'elle ne pouvait pas donner suite à notre demande). Les 4 dossiers ont été ouverts et examinés.

Une synthèse de l'analyse des offres a été faite par le bureau d'études REALITES et est distribuée aux Conseillers Municipaux. L'entreprise SADE est retenue pour un devis d'un montant H.T. de 196 750 € comprenant la pose d'une bâche et de plantes rampantes pour maintenir le talus autour des lagunes.

2) Curage de la lagune :

Il devrait se faire début septembre en fonction de la récolte des maïs.

3) SPANC :

Un diagnostic a été réalisé.

Les personnes qui ont refusé les diagnostics seront contactées.

III – URBANISME :

1) Eglise :

Une consultation auprès de 5 architectes a été lancée pour une proposition d'étude minimale concernant la mise hors eaux de l'église (clos et couvert, humidité des murs, vitraux). 3 offres nous sont parvenues. La synthèse de l'analyse des offres est distribuée aux conseillers municipaux. La proposition de l'équipe GUYONNET (architecte) et MASSARDIER (économiste) est retenue. Le montant des honoraires est de 9.50 %.

2) Requalification du bourg :

Une réunion a eu lieu le 21 juillet dernier pour étudier en particulier la sécurisation de l'entrée du bourg, côté usine DOITRAND.

Un rendez-vous sera pris avec Mr LAZZARESCHI, du Conseil Général, STD Ouest, pour étudier la faisabilité des projets envisagés.

Une réunion de présentation des différents scénarii au Comité de Pilotage sera organisée en septembre.

3) Ecole :

L'isolation du plafond de la classe et de la cantine a été faite par l'entreprise Olivier MERLE pour un montant de 1 068.93 € H.T.

Un lave-vaisselle familial a été commandé à Loïc BEURRIER. Son branchement sera fait par l'entreprise LOUVET.

4) Barrière à Aix :

La barrière a été posée pour un montant total H.T. de 10 139.00 € (DUIVON : 6 024.00 €, DOITRAND : 4 115.00 €).

Un coin pique-nique sera aménagé. 2 tables ont été achetées chez GOUTORBE, de CHAUSSETERRE, pour un montant H.T. de 900.00 €.

Fonds de concours CCVAI : Madame le Maire rappelle qu'un fonds de concours a été attribué par la CCVAI pour les années 2009 et 2010. Elle propose que le versement de ce fonds de concours soit demandé pour financer en partie ces travaux. Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord.

5) Enveloppe cantonale de solidarité :

Madame le Maire propose qu'une demande de subvention au titre de l'enveloppe cantonale de solidarité soit faite auprès du Conseil Général de la Loire (par l'intermédiaire de Monsieur CELLIER, conseiller général). Cette subvention permettrait de financer en partie la dénomination et la numérotation des rues. Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord.

6) Maison du CCAS : Information :

La maison du CCAS est louée depuis le 1^{er} août à Melle Céline ROZANSKI et à Mr Saphirou OSSENI.

Des petits travaux ont été ou seront réalisés : pose de radiateurs électriques au rez-de-chaussée, vérification des interrupteurs, chauffe-eau à gaz à enlever, joints de baignoire à refaire, 2 fenêtres à remplacer par des fenêtres isolantes, lino des chambres à changer.

IV – VOIRIE :

Voirie – programme 2010 : Les travaux sur le chemin d'Aix ont commencé le 28 juillet dernier.

Voirie – programme 2011 : Une demande de subvention doit être déposée auprès du Conseil Général de la Loire début septembre.

Des devis ont été demandés à Monsieur GOUTORBE, de la DDT, pour les chemins suivants :

- Montée de la Chaux : 26 168.50 € H.T.
- Chemin de la Mignérie (de la RDI à l'atelier LOUVET) : 16 476.95 € H.T.
- Chemin de la Mignérie (de la RD1 à l'atelier THIMONIER) : 17 626.70 € H.T.

Les membres du Conseil Municipal décident de solliciter une subvention pour la réfection de la Montée de la Chaux.

V - QUESTIONS DIVERSES :

- L'article concernant « Grézolles vu du ciel » paraîtra le journal le mardi 10 août 2010.
- Monsieur Didier PALABOST, locataire du terrain de l'ancienne lagune, souhaite que le montant de la location soit diminué, voire gratuit, pour maintien de l'entretien.
- Les barrières du Pont Rouge, à Aix, sont abimées, ce qui pose un problème de sécurité.
- Personnel communal : Monsieur Sylvain GAILLAT est en arrêt maladie depuis le 21 juin dernier et jusqu'au 14 août prochain.

Madame CLEMENT propose d'embaucher une personne afin de le remplacer jusqu'à la fin de ses vacances.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord pour l'embauche de Monsieur Sébastien ETAIX pour 6 semaines, à raison de 10 H de travail par semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 10.